

Lettre de mission

Commission « Cadre de Vie »

L'aménagement récent du virage du Bout Basset a permis d'améliorer notre voirie. Ces travaux ont été conduits dans le souci de rester cohérent avec notre patrimoine socio-économique (exploitants agricoles, camions de betteraves, de blé, etc), culturel (église du XIème siècle, maisons des XVII et XVIIIème siècles), environnemental (village à vocation rurale, patrimoine haies et arbres, village fleuri).

Ainsi, les déplacements dans notre commune exigent la mise en place de solutions les plus pertinentes possibles s'appuyant sur la réglementation en vigueur et respectant notre cadre de vie.

Il est donc demandé à la commission « Cadre de vie » du Conseil des Sages de bien vouloir :

- Etablir son propre diagnostic sur les problématiques de déplacements dans notre village
- Définir les priorités à court et moyen terme.
- Proposer des actions permettant de faciliter l'accès de nos habitants au centre de Plumetot (Mairie, église, cimetière).
- Améliorer les déplacements pour les personnes en situation de handicap et ce, dans le cadre du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics). *Par exemple déterminer si des bancs sont nécessaires et si oui, quel nombre, quels emplacements ?*
- Proposer des actions visant à permettre la cohabitation des différents modes de déplacements : piétons, cyclistes, véhicules particuliers, transports en commun, engins agricoles. Dans ce cadre, réfléchir aux types d'aménagements possibles permettant de réduire les risques d'accidents (voie verte, voie partagée, piste cyclable, voirie douce) et ce, en cohérence avec les réseaux des communes voisines.
- Proposer des aménagements permettant de résoudre les problèmes de stationnement dans notre commune et des actions visant à limiter la vitesse sur l'axe traversant notre village Bout Basset-Bout de la Burbulence.